



Logo SAMU CENTRE 15



Note de cadrage présentant le protocole d'orientation des patients vers des consultations COVID sur les territoires du département d'Ille-et-Vilaine (35) après appel au SAMU centre 15 : OPCOSAT

La présente note est destinée à présenter à l'ARS Bretagne une proposition d'organisation territoriale portée par ESSORT et le SAMU Centre 15 du CHU de Pontchaillou.

OPCOSAT : Orientation Patients COvid SAMu Territoire.

1. Le contexte :

Dans le contexte de crise sanitaire le SAMU centre 15 reçoit un nombre conséquent d'appels de patients nécessitant d'être réorientés vers une consultation COVID sur les territoires.

De façon à optimiser la réorientation vers des professionnels de soins primaires nous proposons de mettre en place un système d'appel du SAMU centre 15 à un référent territorial (PTA ou autre ressource disponible).

2. Les objectifs sont :

- de soulager le SAMU centre 15 qui aurait UN référent par territoire,
- de fluidifier les parcours des patients,
- de formaliser une organisation territoriale s'appuyant sur des collaborations existantes entre professionnels de soins primaires.

3. Schéma organisationnel :

L'appel du patient au SAMU centre 15 peut se conclure par :

- une nécessité d'hospitalisation,
- une réorientation au domicile avec consignes de surveillance (consultation à J3 et J7),
- une nécessité de consultation COVID en médecine générale.

Dans les 2^{ème} et 3^{ème} cas : le patient est orienté de façon graduée, au regard de la situation sanitaire et de la capacité des professionnels à répondre, vers :

- son médecin et son équipe traitants,
- un lieu dédié aux consultations COVID qui peut être un lieu de soins habituel adapté ou un centre dédié en ambulatoire et proche du domicile du patient.

Notre projet vise à ce que le régulateur du SAMU Centre 15 puisse faire alors appel au référent territorial de façon à proposer au patient un lieu de consultation. Ce référent peut être la PTA ou tout autre professionnel identifié sur le territoire.

Pour information, aucune régulation médicale ne sera réalisée par l'effecteur puisque celle-ci aura déjà été effectuée par le centre 15.

Le rôle de l'effecteur est de réorienter le patient vers le lieu de consultation disponible sur son territoire pour l'accueillir.

4. Les moyens :

Ce protocole fait appel aux ressources existantes et implique les équipes de soins primaires coordonnées (MSP, CPTS etc.) d'Ille-Et-Vilaine.

Le rôle d'effecteur est alors tenu par la PTA du territoire ou par un professionnel de santé bénévole en cas d'absence ou d'impossibilité de la PTA sur un territoire.

Ce rôle fait ainsi appel à des ressources internes des PTA et au bénévolat des professionnels de santé effecteurs requis. Ces derniers disposent de toutes les informations (contact, horaires) lui permettant d'orienter vers les lieux de consultations dédiés et les professionnels de santé de son territoire.

➤ Moyens nécessaires aux référents territoriaux :

- Le protocole d'orientation à l'appel du SAMU Centre 15
- Une ligne téléphonique
- Le planning de disponibilités sur son territoire de l'ensemble des lieux/professionnels en mesure d'accueillir les patients mis à jour
- Outil de traçabilité des appels et des orientations
- Les coordonnées des régulateurs du SAMU Centre 15
- Les coordonnées de la plateforme de la CNAM
- La cartographie des organisations des cabinets médicaux établie par l'ARS

➤ Moyens nécessaires au SAMU Centre 15 :

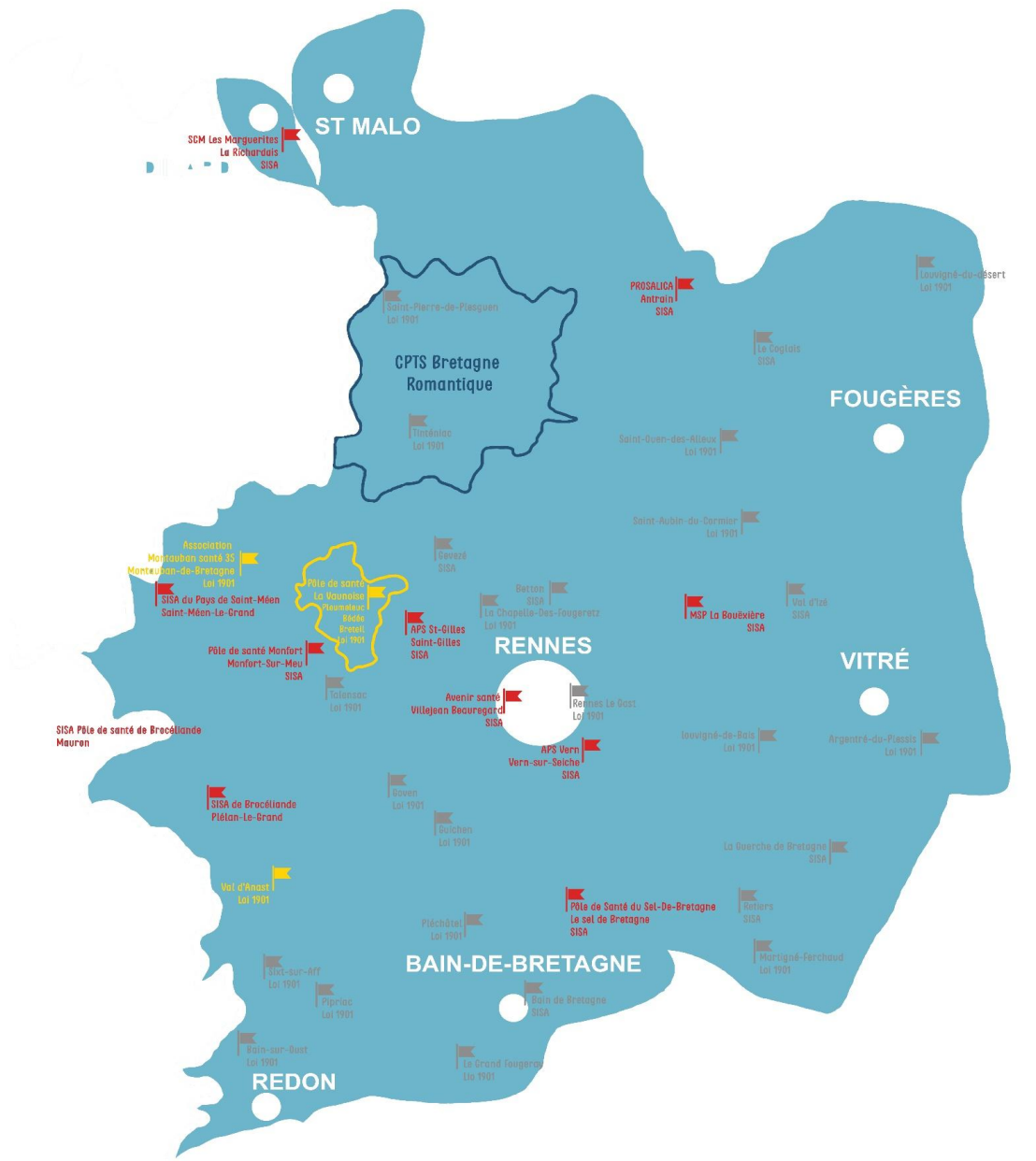
- Le protocole d'orientation à l'appel du SAMU Centre 15
- Liste des référents par territoire
- Coordonnées des référents

5. Les territoires :

Des référents sont en cours d'identification sur les territoires :

- **Pays de Brocéliande** : PTA de Brocéliande ou professionnels de santé
- **Pays de Fougères et Pays de Vitré porte de Bretagne** : PTA de fougères
- **Pays de Saint Malo** : PTA Appui Rance Emeraude + CPTS de Combourg (à confirmer)
- **Pays de Rennes** : PTA de Rennes

- **Sud Rennes (Pays des Vallons et de Vilaine + Pays de Redon et de Vilaine) : MSP Sel de Bretagne (à confirmer)**



Protocole d'orientation des patients vers des consultations COVID sur les territoires du département d'Ille-et-Vilaine (35) après appel au SAMU centre 15 : OPCOSAT

